Communiqué de presse

12 septembre 2013

---------------------------------------

**www.eurofound.europa.eu @eurofound**

**Eurofound publie un nouveau rapport de recherche sur des services de soins à domicile plus nombreux et de meilleure qualité en Europe:**

**Libérer le potentiel de création d’emplois dans le secteur des services de soins à domicile en Europe**

**(Dublin, Irlande): L’Europe peut exploiter de vastes gisements d’emploi dans le secteur des services de soins à domicile, étant donné que sa population vieillissante continue à générer une demande accrue d’emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les soins de longue durée. En dépit de la croissance en termes d’emploi que connaît ce secteur, les conditions de travail difficiles, l’inadéquation des compétences et le niveau peu élevé des salaires risquent de ralentir la poursuite du développement dans cette branche d’activité. C’est dans ce contexte qu’Eurofound présente aujourd’hui, à l’occasion d’une conférence à haut niveau organisée sous la tutelle de la présidence lituanienne de l’UE à Bruxelles, un nouveau rapport sur la manière dont des mesures de recrutement et de rétention des effectifs couronnées de succès peuvent contribuer à la croissance de l’emploi.**

Ces cinq dernières années, les services de soins à domicile ont été l’un des rares secteurs à enregistrer une croissance de l’emploi, avec une hausse de près de 6 % au cours de la période 2008-2010 et de 2,6 % entre 2010 et 2012. On recense actuellement plus de 13 millions de personnes travaillant dans le secteur des soins de santé et près de cinq millions de travailleurs fournissent des services de soins à domicile en Europe.

«Le secteur des soins de longue durée offre des solutions pour faire face aux défis démographiques et de l’emploi que connaît l’Europe. Si nous agissons de manière adéquate, nous serons en mesure de créer davantage d’emplois de meilleure qualité, tout en améliorant l’accessibilité et la qualité des services», estime **Juan Menéndez-Valdés**, directeur d’Eurofound. «Globalement, on observe aujourd’hui une tendance croissante des services de soins de proximité à promouvoir une plus grande indépendance des personnes souffrant de limitations fonctionnelles, à porter attention aux préférences des usagers et à mettre à profit le potentiel des technologies visant à apporter une assistance dans la vie quotidienne.»

Selon le rapport, il existe des obstacles à la création d’emplois dans ce secteur, notamment une pénurie de candidats et des contraintes budgétaires, mais aussi des conditions de travail difficiles. À long terme, le rapport prévoit une pénurie croissante des effectifs, notamment en ce qui concerne le personnel mieux qualifié.

L’étude d’Eurofound est consacrée à des initiatives menées dans dix États membres de l’UE qui ont été couronnées de succès, soit dans la création de davantage d’emplois dans la prestation de services sociaux pour les adultes de la communauté, soit dans l’amélioration des emplois, en vue d’attirer de nouvelles recrues, de retenir les effectifs existants et d’améliorer la qualité du service.

Il est particulièrement important d’attirer des jeunes vers le secteur des soins à domicile, dans la mesure où cela peut contribuer à faire baisser les taux élevés de chômage des jeunes, selon le rapport. De même, attirer des jeunes permettra à l’avenir de remplacer la main-d’œuvre actuellement active dans les soins à domicile. Cet aspect revêt une importance particulière dans les secteurs de la santé et des services sociaux, où près d’un tiers de la main-d’œuvre est âgé de 50 ans ou plus. Des apprentissages axés sur les services de soins à domicile peuvent aussi améliorer la situation des jeunes qui ne sont plus étudiants, n’ont pas d’emploi ou ne suivent pas de formation.

**Le rapport peut être consulté et téléchargé à l’adresse suivante:** [**http://bit.ly/homecare2013**](http://bit.ly/homecare2013)

Pour plus d’informations, veuillez contacter Måns Mårtensson, responsable des relations avec les médias, par courrier électronique: [mma@eurofound.europa.eu](mailto:mma@eurofound.europa.eu),   
par téléphone: +353-1-2043124, ou par téléphone portable: +353-876-593 507.

**NOTES À L’ATTENTION DE LA RÉDACTION**

La Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est une agence tripartite de l’Union européenne, qui a pour rôle de fournir des informations dans le domaine des politiques sociales et de l’emploi. Eurofound a été instituée en 1975 par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil[.](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:01975R1365-20050804:EN:NOT)

Pour en savoir plus sur Eurofound et ses activités et accéder gratuitement à l’ensemble de nos données et travaux, visitez notre site Internet et suivez-nous sur les réseaux sociaux suivants: [Twitter](https://twitter.com/eurofound), [Facebook](http://www.facebook.com/eurofound.europa.eu), [Google+,](https://plus.google.com/+eurofound/) [YouTube](http://www.youtube.com/user/eurofound), ou [Flickr](http://www.flickr.com/photos/eurofoundimages/).